

FICHE N°1. METTRE EN PLACE UN MANAGEMENT DE L'EAU, AVEC UN PLAN D'ACTION ET DES OBJECTIFS CHIFFRES

| | |
|--|--|
| Thématique | Système de management de l'eau |
| Objectif | Structurer et planifier un programme d'action visant à réduire la consommation en eau et améliorer la qualité des rejets |
| Méthode | Evaluer l'empreinte eau de l'entreprise ou d'un produit (cf. L'empreinte eau - Mémento graphique) |
| | Construire un plan d'action autour de la gestion de l'eau et fixer des objectifs chiffrés en termes de réduction de la consommation et d'amélioration de la qualité des rejets |
| | Intégrer l'eau dans un plan d'action environnemental (ISO 14001 par exemple) ou intégrer l'eau comme une énergie dans le plan ISO 50001 |
| | Intégrer des postes, des missions et des compétences de gestion technique de l'eau et des énergies pour passer d'une gestion de l'eau administrative à une gestion technique en amélioration continue |
| | Evaluer et intégrer les risques associés à l'eau (restrictions quantitatives/qualitatives en eau, risques d'abaissement de la productivité, risques sanitaires et environnementaux, risques en termes d'image) |
| Prérequis / Démarche associée | Connaitre et maîtriser ses usages de l'eau (cf. Fiche n°8) |
| | Réaliser un suivi adapté des effluents avant et après leur traitement (cf. Fiche n°21) |
| Positionnement par rapport au référentiel IED | <p>MTD 1 → Mise en place et application d'un système de management environnemental</p> <p>MTD 2 → Inventaire de la consommation d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que des flux d'effluents aqueux et gazeux, avec mise en œuvre d'une stratégie de surveillance afin de garantir l'utilisation efficace des ressources</p> |

Bilan des points positifs

| | |
|---|---|
| <p>➤ Structuration et priorisation dans le temps des actions à réaliser pour améliorer la gestion de l'eau</p> |    |
| <p>Réalisation d'un suivi dans le temps des objectifs atteints en faveur d'une meilleure gestion de la ressource permettant :</p> <p>➤</p> <ul style="list-style-type: none"> - un suivi interne, - de rendre compte des actions auprès des autorités, - de valoriser les résultats via une communication adaptée. |    |
| <p>➤ Apport de compétences en interne favorisant la mise en œuvre d'une gestion technique de l'eau en amélioration continue</p> |   |
| <p>➤ Promotion de l'image de l'entreprise auprès de l'ensemble de vos collaborateurs (personnels, clients, fournisseurs et prestataires, institutions, etc.)</p> |  |
| <p>➤ Documentation et justification des efforts et résultats en termes de réduction des consommations et amélioration des rejets</p> |   |

 Environnementaux

 Technico-économiques

 Réglementaires

Démarches associées, prérequis et limites

- Pour construire un plan d'action visant à réduire les consommations d'eau, il est nécessaire de connaître, maîtriser et suivre ses usages de l'eau (cf. [Fiche n°8](#))
 - ➔ Une connaissance fine de la répartition de la consommation selon les usages et dans le temps permet de prioriser les postes d'économies potentiels
- Pour construire un plan d'action visant à améliorer la qualité des rejets, il est nécessaire de connaître et suivre les effluents (cf. [Fiche n°21](#))
 - ➔ Une connaissance fine de l'origine de la pollution dans les rejets permet de prioriser les postes d'améliorations potentiels (réduction de la charge, amélioration du traitement, etc.)
- Un plan d'action visant à réduire les consommations d'eau doit intégrer les impacts éventuels au niveau des rejets et notamment le phénomène de concentration des rejets lié à la réduction du volume pour une charge polluante constante
- Les objectifs fixés doivent être réalistes et atteignables, mesurables et structurés dans le temps
- Autres éléments de réflexion à prendre en compte
 - Frais de personnels en charge du management environnemental
 - Frais de suivi par des organismes externes (conseil, audit, certifications, etc.)
 - Réduction des obligations de contrôle des ICPE soumises à déclaration, d'audit énergétique et réduction de la TGAP des ICPE pour les établissements certifiés ISO 14001 ou ISO 50001
 - Intégration du coût complet de l'eau et des éventuelles aides dans les calculs économiques permettant de prioriser les investissements (cf. [Fiche n°2](#))

Retours d'expérience

1 – Intégration de la gestion de l'eau au sein du système de management environnemental

L'entreprise Eurial Ultra Frais intègre la gestion de l'eau dans son plan d'action environnemental (certification ISO 14001). Le site met en œuvre une politique pour réduire la consommation et les rejets, sous l'appui fort de son groupe Agrial (plan stratégique « Agrial Horizon 2025 », lancé en 2017). Des objectifs chiffrés de réduction de 10% de la consommation en eau et en énergie à l'horizon 2025 ont notamment été fixés et des rapports annuels sont réalisés.



L'entreprise a également mis en place un système de points réguliers et d'affichage dans l'usine, visant à relever les anomalies observées sur différents sujets comme la sécurité ou l'environnement. Cela permet une détection plus rapide des anomalies et participe à la sensibilisation des opérateurs (cf. [Fiche n°3](#)).

2 – Création de postes dédiés à l'amélioration continue de la gestion de l'eau et des énergies

Certaines entreprises comme le site Eurial Ultra Frais de Château-Salins, le site Eurosérum de Bénestroff ou la Brasserie Licorne ont intégré des postes de « Responsable Amélioration Continue », « Technicien performance amélioration continue » ou encore « Fiabiliste énergie ». Ces opérateurs, spécialisés dans la gestion technique des utilités et des procédés ou dans l'animation de l'amélioration continue, ont pour mission d'optimiser le fonctionnement des équipements du site. Ils jouent ainsi un rôle primordial dans l'identification et la proposition de solutions permettant des gains de fonctionnement, des économies d'eau ou d'énergie. La composante technique de leur expertise leur permet de gérer l'eau et l'énergie dans une optique proactive d'amélioration continue, sans se limiter à une gestion administrative visant à répondre aux seules exigences réglementaires.



3 – De l'importance de bien penser les objectifs, en cohérence avec les spécificités du site

Les objectifs fixés doivent être réalistes et atteignables, mesurables et structurés dans le temps (objectif « SMART »). Ils doivent être adaptés à la réalité du site et prendre en compte l'ensemble des spécificités du site de production (pratiques, usages, niveau d'optimisation déjà atteint, moyens, etc.). En effet, les objectifs fixés à l'échelle d'un groupe, pour l'ensemble des sites, même s'ils peuvent soutenir ou initier une dynamique positive, ne semblent pas toujours pertinents. En effet, dans plusieurs entreprises rencontrées, les interlocuteurs nous ont fait part de l'impossibilité d'atteindre les objectifs fixés par leur groupe. En résulte une forme de fatalisme qui induit un effet négatif sur la dynamique d'amélioration (perte de l'adhésion des opérateurs, difficultés de suivi des objectifs, etc.). Les objectifs doivent donc être réfléchis en cohérence avec les moyens disponibles et mis à disposition pour améliorer la gestion de l'eau.



Solutions et innovations

- > Formation à la gestion intégrée (aspects techniques, administratifs, réglementaires, financiers) des eaux en industrie et au management environnemental
- > Mise aux normes ISO 14001 et ISO 50001
- > Logiciels de management environnemental
- > Evaluation de l'empreinte eau (cf. [L'empreinte eau - Mémento graphique](#)) 
- > Audits et diagnostics de l'eau (étude de performance des usages et traitement de l'eau, évaluations des impacts et des risques liés à l'eau)
- > [Diag Eco-Flux](#) (Bpifrance) : Programme premium d'accompagnement personnalisé sur 12 mois à destination des entreprises, pour optimiser vos coûts et réaliser rapidement des économies durables, en réduisant vos pertes en énergie, matière, déchets et eau 
- > Etude de performance de production, transmission et exploitation des données liées à la gestion de l'eau 
- > Accompagnement à l'identification des points d'amélioration et de risque et préconisation de plans d'actions pour une meilleure efficacité hydrique 

 : Innovations technologiques et pratiques innovantes pour le secteur agroalimentaire

Pour en savoir plus

→ Pour en savoir plus sur une bonne pratique / technologie et être orientés vers les partenaires pertinents, contactez **Agria Grand Est** (contact@iaa-lorraine.fr) et **HYDREOS** (contact@hydreos.fr).

→ Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides financières, contactez l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse** (cdi@eau-rhin-meuse.fr).

Note explicative

Chaque fiche, ciblée sur une bonne pratique ou sur une technologie, est présentée de la manière suivante :

- Tableau de présentation de la bonne pratique ou technologie.
- Bilan des points positifs, en investissement et en fonctionnement :



du point de vue environnemental.



du point de vue technico-économique.



du point de vue réglementaire.

- Démarche associée, prérequis et limites pour la mise en œuvre de la pratique.
- Retours d'expérience, les logos indiquant le secteur d'activité et la localisation du ou des site(s) concerné(s), par exemple :



Retour d'expérience d'un site localisé dans le département 54



Retour d'expérience de plusieurs sites localisés dans les départements 57 et 67



Retour d'expérience « bilan » issu d'un constat réalisé sur plusieurs sites étudiés



Produits
laitiers



Bière



Vin



Fruits et
légumes



Viande et
charcuterie



Confiserie



Matières
grasses

- Solutions et innovations associées à la pratique/technologie.



La marque  identifie les solutions présentant une démarche ou une technologie innovante dans le secteur agroalimentaire.

Pour en savoir plus

Consultez le guide complet

Cette fiche est tirée du **Guide opérationnel des bonnes pratiques et des pistes d'innovation sur la gestion de l'eau en industrie agroalimentaire**, recueillant une compilation de 23 fiches opérationnelles visant à présenter les améliorations possibles en vue d'une gestion durable de l'eau au sein des sites industriels agroalimentaires.

Cliquez ici pour accéder au guide complet

<https://www.iaa-lorraine.fr/nos-expertises/environnement-energie/eau/documentation/>

Le guide complet

- Préambule : contexte et enjeux liés aux usages de l'eau en agroalimentaire
- Compilation de 23 fiches de bonnes pratiques et d'innovations pour une gestion durable de l'eau en industrie agroalimentaire, abordant les thématiques suivantes :
 - o Système de management de l'eau
 - o Usages de l'eau et monitoring des consommations
 - o Optimisation du process
 - o Production de froid et de chaleur
 - o Optimisation des opérations de nettoyage et désinfection
 - o Réutilisation et recyclage de l'eau
 - o Effluents et leur traitement
- Annexes

Contactez-nous

→ Pour en savoir plus sur une bonne pratique / technologie et être orientés vers les partenaires pertinents, contactez **Agria Grand Est** (contact@iaa-lorraine.fr) et **HYDREOS** (contact@hydreos.fr).

→ Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aides financières, contactez l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse** (cdi@eau-rhin-meuse.fr).

Consultez les annexes du guide

- **Glossaire & Abréviations** du guide
- **Références** citées dans le guide
- **Annexe** – *Référentiel des meilleures techniques disponibles dans les industries agroalimentaire et laitière, focus sur l'eau*

Cliquez ici pour accéder aux annexes du guide

<https://www.iaa-lorraine.fr/wp-content/uploads/2022/04/AnnexesGuides.pdf>

La gestion de l'eau en industrie agroalimentaire

—

Guide opérationnel des bonnes pratiques et des pistes d'innovation



Le présent rapport s'inscrit dans le cadre d'une étude réalisée par Agria Grand Est et HYDREOS, avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Rédacteurs

AGRIA GRAND EST

M. Pierre-Lou CHAPOT, Chargé de Missions

M. Olivier FABRE, Responsable des pôles Techniques et Ressources

HYDREOS

Mme Sophie ALTMAYER, Responsable Technique

Mme Marjorie ETIQUE, Chef de Projets Dépôts et Biofilms

Mme Clémence PIERRE, Chargée de Missions

Relecteur

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

M. Philippe RICOUR, Référent Innovation, Substances Toxiques, Sites et Sols Pollués

Date de rédaction / Date de publication

Novembre 2021 / Avril 2022

Nous remercions les entreprises agroalimentaires ayant accepté de participer à cette étude et de fournir en toute transparence les données ayant permis de réaliser ce travail. Nous remercions également les entreprises du secteur de la gestion de l'eau ayant accepté de présenter leurs solutions et innovations en matière de gestion durable de l'eau en agroalimentaire.